



Entretiens Universitaires Réguliers  
pour l'Administration en Europe

# Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ?

Vendredi 24 novembre

## Colloque EUROPA 2017

*Conseil régional Nouvelle-Aquitaine  
Maison de la Région - Salle d'Assemblée  
27 bd de la Corderie - Limoges*

Dans le cadre de l'Intergroupe du Parlement européen  
**"Biens communs et Services Publics"**



Sous le patronage de Monsieur Thorbjørn JAGLAND,  
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



**Animation du colloque : Isabelle BIZE, Société Intervista**  
**Animation des tables rondes : Christophe BONNOTTE,**  
Secrétaire Général d'EUROPA

### En collaboration avec :

Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté d'Agglomération Limoges  
Métropole, Université de Limoges, Groupe Caisse des Dépôts, CNFPT



**Avec le soutien du "Club Partenaires"** réunissant les **principaux acteurs économiques et industriels du secteur de l'énergie** en Nouvelle-Aquitaine

# Préface

## Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ?

Si la question de l'énergie est à l'origine de la construction européenne, la politique de l'Europe en la matière a, pour l'essentiel et jusqu'au traité de Lisbonne, été fondée sur la réalisation de marchés intérieurs de l'électricité et du gaz, et donc sur l'ouverture à la concurrence, au risque de faire oublier que l'énergie reste un service public. Elle revêt de ce fait un caractère stratégique pour les États en termes de politiques étrangère, économique, fiscale, environnementale ; de lutte contre les inégalités et la précarité etc. Nombreux sont ainsi les domaines d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales qui sont directement liés aux choix réalisés dans le secteur de l'énergie. Le rôle relativement effacé de l'Union européenne en la matière a ainsi conduit les États européens à développer des modèles nationaux très différents rendant plus difficile une convergence, un modèle partagé à même de répondre aux défis auxquels l'Europe est confrontée. Aujourd'hui, l'UE affiche une politique plus volontariste : aux politiques de dérégulation et de privatisation semble succéder une **volonté de construire une politique de l'énergie commune** aux États membres avec la naissance d'une **Union de l'énergie**.

Les problématiques ou enjeux que le colloque EUROPA s'efforcera d'éclairer grâce à la participation des experts européens de son réseau et des spécialistes nationaux de ces questions, seront abordés dans le cadre de **trois tables rondes** :

### **Table ronde n° 1 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus durable**

*Cette première table-ronde aura pour objet de déterminer la manière dont on peut concilier efficacité énergétique et développement durable, politique européenne de l'énergie et décarbonisation... Comment l'Europe peut-elle devenir le vrai leader mondial dans ce défi délaissé par les Etats-Unis, en concrétisant une "Union de l'énergie" ? Quels sont les objectifs que se donne l'Europe ? Quels sont les mécanismes incitatifs qu'elle souhaite mettre en place, tant à l'égard des différents pays (encouragement à dépasser les objectifs fixés par la COP 21 par exemple) qu'à l'égard des entreprises et éventuellement des citoyens ? Quelle politique mener pour favoriser les territoires à énergie positive ?*

### **Table ronde n° 2 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus décentralisée**

*Cette deuxième table examinera le rôle des acteurs territoriaux dans le domaine de l'énergie, dans un contexte marqué par l'absence de marché intérieur unifié : s'il est illusoire, dans ces conditions de prétendre construire des dispositifs globalement européens, on peut en revanche réfléchir aux actions conduites par les acteurs régionaux et locaux. Ce mouvement accompagne la logique de rupture que l'on connaît depuis plusieurs années : on passe de systèmes centralisés à des systèmes décentralisés. Il est donc particulièrement intéressant de donner la parole aux territoires qui mènent des expérimentations ou des expériences, via les territoires à énergie positive par exemple, mais pas seulement. Par ailleurs, le système centralisé est rassurant pour les Etats car ils estiment conserver leur souveraineté énergétique ; il est temps de dépasser ce concept, pour en venir à des initiatives régionales cohérentes renforçant l'efficacité énergétique. Comment faire fonctionner ces marchés régionaux (mise en place de bourses régionales de l'énergie) ? La politique européenne peut être innovante, en transposant des mécanismes qui existent pour d'autres secteurs : comment reconnaître une autorité organisatrice de l'énergie ?*

### **Table ronde n° 3 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus équitable**

*La troisième table ronde du colloque EUROPA s'interrogera sur la dimension sociale des politiques de l'énergie, et tout particulièrement celle mise en œuvre par l'UE : comment aller plus loin dans les obligations de service public prévues par les textes européens, dans le domaine de la lutte contre la précarité, de la reconnaissance de nouveaux droits sociaux... ? Comment la politique européenne de l'énergie peut-elle contribuer à renforcer la citoyenneté européenne par l'effectivité du droit à l'énergie (en lien avec la Convention européenne des droits de l'homme) ? Comment l'Europe peut-elle influencer sur les comportements des citoyens dans le domaine de l'énergie, en particulier sur leur consommation énergétique ? Quelle régulation doit-on mettre en place pour consolider cette société européenne équitable ?*

Lors du IV<sup>e</sup> sommet de la terre, en Afrique du Sud à Johannesburg, en 2002, le Président de la République française déclarait : "notre maison brûle et nous regardons ailleurs". En s'emparant de la question de l'énergie, les États européens ont cessé de détourner le regard des défis auxquels ils sont confrontés. Ces défis ne sont pas simplement climatiques. Ils sont également économiques, sociaux, diplomatiques... C'est à cet ensemble de questions qu'EUROPA souhaite inviter à la réflexion.

# Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ?

8h30 Accueil des participants

9h00 Inauguration du "Village des Partenaires" réunissant les principaux acteurs économiques et industriels du secteur de l'énergie en Nouvelle-Aquitaine

9h30 Ouverture du colloque

**Propos d'accueil :**

**Michel SENIMON**, Délégué général d'EUROPA, DGSA-DRH de l'Université de Limoges

**Allocutions de :**

- **Jean-Paul DENANOT**, Député européen, co-président de l'intergroupe du Parlement européen "Biens Communs et Services Publics"
- **Gérard VANDENBROUCKE**, Président de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole
- **Lionel POITEVIN**, Directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Nouvelle-Aquitaine
- **Christine JOSSET-VILLANOVA**, Administrateur en charge des relations européennes, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- **Hélène PAULIAT**, Présidente de l'Association EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges

10h15 Présentation - Un contexte singulier

L'énergie est au cœur des réflexions des États, parce qu'elle constitue un élément de leur souveraineté et de leur indépendance. Depuis plus de trente ans maintenant, les évolutions du climat conduisent les nations à s'interroger sur les réformes qu'elles doivent entreprendre, dans le domaine de la protection de l'environnement, de la décarbonisation, de la disparition programmée des énergies fossiles ; les gouvernements ont pris conscience de la nécessité de modifier leurs politiques d'investissement dans ce domaine, pour parvenir non plus à produire toujours plus d'énergie mais à l'économiser, alors que, dans le même temps, on observe une baisse de la consommation énergétique en Europe et dans le monde. La question fondamentale est, pour les États, de définir leur stratégie par rapport à ces évolutions, qui remettent en cause les modèles économiques, énergétiques, mais aussi les modèles de société classiques. De nombreux traités internationaux ont été signés pour protéger l'environnement et pour limiter les effets néfastes des énergies fossiles (la COP 21 est l'exemple le plus symbolique) ; il convient d'en faire l'inventaire pour mettre en évidence l'évolution récente. En quoi les enjeux environnementaux ont-ils une incidence sur la définition des politiques énergétiques ? Quelles ruptures, quelles transformations caractérisent-elles la production et la consommation d'énergie en Europe depuis 1945 ? En quoi le modèle de production de l'énergie d'après-guerre correspond-il à une société, celle des Trente Glorieuses, aujourd'hui disparue ?

**Rapporteurs :** **Pierre BAUBY**, Enseignant-chercheur associé à l'Université Paris VIII et à Sciences Po., fondateur de "Reconstruire l'Action Publique" (RAP) ; **Christophe BOUNEAU**, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

## 11h00 Rapport introductif

### Une Europe au cœur de la réflexion sur les politiques énergétiques

Qui évoque les politiques énergétiques ne peut que s'intéresser aux politiques environnementales et sociétales. Au moment où les États-Unis viennent de décider de se retirer de l'accord de la COP 21, l'Europe se retrouve au premier plan dans cette révolution des politiques énergétiques dans l'objectif de protéger la planète, mais aussi de construire une nouvelle forme de société répondant aux défis climatiques, environnementaux, de transition énergétique... Le colloque souhaite donc s'interroger sur les possibilités pour l'Europe de construire une véritable politique européenne en la matière, alors même qu'il n'existe pas de marché intérieur de l'énergie, mais des marchés régionaux. Le marché intérieur de l'énergie apparaît comme un mythe, dans la mesure où l'énergie se transporte peu ou mal. Même si l'énergie est à la base de la construction européenne, ce domaine a subi de profondes mutations. Un modèle est à construire, fondé sur l'eupéanisation d'obligations de service public, sur la décentralisation des systèmes énergétiques... Comment la politique de l'énergie européenne se définit-elle ? De quelle manière l'objectif initial de la constitution d'un marché intérieur a-t-il ou non été atteint (création de marchés régionaux en lieu et place d'un marché intérieur unique) ? Quelles sont les priorités qui sont dessinées dans la politique européenne de l'énergie ? Quel doit être, quel peut être le rôle de l'Europe face au retrait des États-Unis du traité de Paris sur le climat ?

**Rapporteur :** **Claude BLUMANN**, *Professeur de droit Public, Université Paris II Panthéon Assas*

## 11h30 Table ronde 1

### Une politique européenne de l'énergie pour une société plus durable

**Mots/thèmes clés :** politique de l'UE en matière d'énergies renouvelables ; transition énergétique ; énergies renouvelables ; efficacité énergétique/trou noir énergétique ; coût des énergies renouvelables ; financement de la transition énergétique ; politiques fiscales/mécanismes incitatifs : à l'égard des États, des particuliers, des entreprises... ; croissance verte ; emplois induits par le développement des énergies renouvelables.

**Rapporteurs :** **Anna CRETI**, *Professeure d'économie à l'université Paris Dauphine, LeDA-CGEMP (Laboratoire d'économie de Dauphine-Centre de Géopolitique de l'Énergie et des matières premières) et Chair European Electricity Markets (Italie) ; Michel DERDEVET*, *Maître de Conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, Professeur au Collège d'Europe de Bruges, Membre du Directoire et Secrétaire général d'ENEDIS*

**Intervenants :** **Pierre-Jean COULON**, *Membre du CES européen, Président de la TEN section (Transport, énergie, infrastructures et société de l'information) (France) ; Laurent THIBAUD*, *Directeur Régional Délégué de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine, pôle Transition Énergétique (France) ; Małgorzata MOLEDA-ZDZIECH*, *Professeur de sociologie, SGH Institute of International Studies Collegium of Socio-Economics Warsaw School of Economics (Pologne) ; Laurens ZWAAN*, *Researcher associated with Erasmus University Rotterdam and consultant in the domain of public management with Leeuwendaal (Pays-Bas) ; Marvin DERTLIU*, *Chercheur en Droit International, Université Carlos III (Espagne) ; Adrian TANTAU*, *Professor à Bucharest*



University of Economic Studies (Roumanie) ; **Tiago AMARAL**, Avocat, spécialiste des politiques européennes et portugaises de l'énergie (Député) (Portugal)

### Débat avec la salle

**13h00 Buffet offert par EUROPA au cœur du "Village des Partenaires", présenté par Isabelle BIZE**

### 14h30 Table ronde 2

#### Une politique européenne de l'énergie pour une société plus décentralisée

**Mots/thèmes clés :** territoires à énergie positive ; politiques locales et régionales de l'énergie ; expérimentation ; décentralisation des systèmes de production de l'énergie ; participation des citoyens/démocratie participative énergétique ; autonomie énergétique ; smart grids ; articulation des échelons territoriaux et transversalité ; coopération entre territoires/inégalités territoriales.

**Rapporteur :** **Laurent VIDAL**, Maître de conférences en droit public, Responsable du Master 2 Professionnel Droit de l'énergie Paris 1

**Intervenants :** **Marc LAGOUARDAT**, Directeur Régional Enedis Limousin (France) ; **Michel PICOTY**, PDG du Groupe PICOTY ; **Antony GALABOV**, Professeur en Sociologie Politique et de la Culture, Directeur du Département des Sciences Politiques, Directeur du Laboratoire des Politiques Publiques Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie) ; **Pauline RAUX-DEFOSSEZ**, Energy Policy Analyst, European Institute for Energy Research (Allemagne) ; **Christian KOKOCINSKI**, Responsable projets TEE, Groupe Caisse des Dépôts ; **Véronique BOZZO**, Cheffe de service transitions énergétiques des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine (France) ; **Thierry BEAUDOUIN**, Délégué Régional Nouvelle Aquitaine du groupe ENGIE ; un représentant de la **Communauté d'Agglomération Limoges Métropole** (France)

### Débat avec la salle

### 16h00 Table ronde 3

#### Une politique européenne de l'énergie pour une société plus équitable

**Mots/thèmes clés :** services sociaux d'intérêt général ; service universel ; précarité/pauvreté énergétique ; facteurs de vulnérabilité ; stratégie européenne de lutte contre la pauvreté énergétique ; droit à l'énergie ; coût de l'énergie ; mesures d'aide nationales ; droits sociaux/charte sociale européenne ; justiciabilité.

**Rapporteurs :** **Fabien TESSON**, Maître de conférences HDR Université d'Angers ; **Sylvain VITET**, Chargé de mission, Direction Innovation Stratégie et Programmation du Groupe EDF

**Intervenants :** **Stella KYVELOU-CHIOTINI**, Associate Professor Dpt of Economics and Regional Development Panteion University of Social and Political Sciences - Athènes (Grèce) ; **Jordane PROVOST**, Chargé de projet, Chaire RESET - Réseaux électriques et société(s) en transition(s), Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 (France) ; **Pieter KUYPERS**, Avocat et Professeur de droit à l'Université Radboud de Nimègue (Pays-Bas) ; **István TEMESI**, Maître de conférences, Université Nationale du Service Public (Hongrie)

### Débat avec la salle

### 18h30 Rapport de synthèse

**Hélène PAULIAT**, Professeur de droit public (OMIJ-Limoges), Présidente d'EUROPA, Présidente Honoraire de l'Université de Limoges



EUROPA est une organisation non gouvernementale dotée :

- d'un réseau d'experts européens dont l'action bénéficie du soutien de la Région Limousin et de la CNP Assurances,
- du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



La participation des agents territoriaux au colloque EUROPA 2017 peut être validée par le CNFPT au titre de la **formation de professionnalisation**, sur simple demande effectuée à l'aide du bulletin d'inscription joint.

Vous pouvez obtenir des informations sur ce colloque et vous inscrire directement sur le site internet d'EUROPA :

[www.europaong.org](http://www.europaong.org)



Accès direct à la rubrique colloque EUROPA à partir de la page d'accueil.

Vous pouvez également contacter la délégation générale de l'association EUROPA :

- par téléphone ou par fax : 05 59 27 46 11
- par gsm : 06 82 80 21 39
- par e-mail : [europa@unilim.fr](mailto:europa@unilim.fr)